**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

# ARRÊTÉ

## Portant nomination au conseil scientifique de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA)

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R 812-12 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole du 22 juin 2017.

## ARRÊTE

### Article ler

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA), en raison de leur compétence scientifique ou professionnelle :

- M. Jacques-Eric BERGEZ, directeur de recherche Inra, directeur de l'unité Inra / INP Toulouse « Agroécologie – Innovations - Territoires » - AGIR, Toulouse ;
- Mme Karine DUVIGNAU, professeur des écoles, directrice de la structure fédérative de recherche de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Toulouse Midi-Pyrénées, Toulouse ;
- M. Michel FAYOL, professeur des universités, président du comité national d'expertise pour l'innovation pédagogique, unité 6024 Université Clermont Auvergne / CNRS « Laboratoire de Psychologie Sociale et Cognitive » - LAPSCO, Clermont-Ferrand, ;
- Mme Marie-Christine JAILLET, vice-présidente de la commission recherche de l'université Jean-Jaurès (Toulouse 2), directrice de recherche CNRS, unité 5193 Université Toulouse 2 / CNRS / EHESS / ENSFEA « Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires » - LISST, Toulouse ;
- Mme Nathalie JAS, chargée de recherche Inra, unité 7170 CNRS / Inra / Université Paris-Dauphine « Institut de recherche Interdisciplinaire en Sociologie, Économie et Science Politique » - IRISSO, ;
- Mme Laurence MAURINES, professeur des universités, unité Université Paris-Sud (Paris 11) « Didactique des Sciences d'Orsay » - DidaScO, Orsay ;
- Mme Valérie MUNIER, directrice-adjointe de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Montpellier en charge de la recherche, unité Université de

Montpellier / Université Paul-Valéry (Montpellier 3) « Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, Éducation et Formation » - LIRDEF, Montpellier ;

- M. Paul OLRY, professeur de l'enseignement supérieur agricole, unité AgroSup Dijon « Développement professionnel et formation » - DPF, Dijon ;
- M. Luc TROUCHE, professeur des universités, Institut Français de l'Éducation-École Normale Supérieure de Lyon (IFé-ENS Lyon), Lyon ;
- M. Jérôme VICENTE, professeur des universités, directeur de l'unité Université Toulouse 1 - Capitole / IEP Toulouse / Université Jean-Jaurès (Toulouse 2) / ENSFEA« Laboratoire d'étude et de recherche sur l'Économie, les Politiques et les Systèmes Sociaux » - LEREPS, Toulouse.

**Article 2**

Le Directeur de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 3 SEP. 2017

Pour le Ministre et par délégation :

Le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche,

Philippe VINÇON